



LE PETIT SAINT PÈROIS



Le mot du Maire

Le dé-confinement après tant de mois de privations nous laisse espérer un retour à une vie plus normale, mais il serait imprudent de penser que tout est terminé. Le virus circule toujours et peut frapper de nouveau, à tout moment. Nous devons, en revanche, tirer toutes les conséquences de cette période et savoir nous remettre en question.

L'activité municipale, pendant cette période, a été très perturbée et souvent rythmée au gré de la situation sanitaire.

Nous avons profité de cette période de fermeture de la salle polyvalente pour lui refaire une petite beauté... Ainsi, des bénévoles n'ont pas hésité à donner du temps pour :

- manier la truelle,
- refaire des entourages bois,
- boucher les trous sur les murs,
- et enfin, jouer du pinceau et du rouleau.

Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré pour redonner un grand coup de jeune à notre salle polyvalente.

Côté École, pour la seconde année, la classe de découverte ainsi que le spectacle de fin d'année n'ont pas pu avoir lieu ce qui privent nos enfants d'aventures, de découvertes et de souvenirs qu'ils espéraient tous. La municipalité remettra, comme d'habitude, le dictionnaire et la calculette à tous les élèves qui rentreront en 6^{ème}.

Côté incivilité, il est regrettable que la situation ne s'améliore pas surtout pour les dépôts de débris sauvages. C'est une situation de plus en plus coûteuse pour les finances communales. Je rappelle que tout dépôt de débris aux pieds des conteneurs est interdit et passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €. Il devient insupportable aux services techniques de passer de plus en plus de temps à ramasser les immondices que des gens peu civilisés déposent. Ce phénomène ne pourra être résolu que par une amende importante car, le simple rappel à la loi comme il est fait le plus souvent, importent peu ces personnes indécrites.

Côté Associations, ces dernières attendent avec impatience de pouvoir reprendre le cours normal de leurs activités. Ces périodes difficiles ont fait comprendre l'importance de toutes ces dernières qui font battre le cœur de notre commune et créent un lien social important pour tous leurs adhérents et souvent, un lien intergénérationnel.

Je vous souhaite un très bon été. Continuez à prendre soin de vous.

P. Foulon

Hommage à Christine

C'est avec tristesse et une grande émotion que nous avons appris le 23 mai dernier la disparition de notre secrétaire principale, MME BOURGOIN, qui durant 20 ans a été au service de la commune. Elle s'est éteinte après 3 mois d'une maladie aussi sournoise que foudroyante. Elle laisse un grand vide dans la vie quotidienne de la mairie. Sa gentillesse, sa discrétion, sa générosité, son dévouement, son professionnalisme et sa rigueur, sa disponibilité et sa connaissance des dossiers de la commune sont autant de qualités appréciées par les élus, ses collègues et les habitants de St PÈRE. Véritable bras droit du maire, ses états de service consignés dans son dossier, par Mr Bidault, mon prédécesseur sont unanimes et ne laissent aucun doute, sur le fait que MME BOURGOIN, était une secrétaire exceptionnelle.

Il va bien falloir continuer notre chemin sans vous, CHRISTINE, mais il sera difficile de trouver votre double voire impossible ; des secrétaires de votre qualité sont rares.

En ce matin du mois de mai, après avoir appris votre disparition ; c'est avec les larmes aux yeux, et un gros pincement au cœur que je suis allé dans votre bureau sachant que je ne vous y verrais plus. La vie ne sera plus vraiment pareille sans vous.

A l'annonce de votre décès faite aux élus et aux habitants de la commune, j'ai vu beaucoup d'yeux se rougir et de larmes couler. Reposez en paix CHRISTINE ; le village est orphelin de sa secrétaire principale mais, vous serez toujours dans le cœur de ceux qui vous ont côtoyée et travaillé avec vous et nous ne vous oublierons jamais.

Sommaire

Page 1 : Le mot du Maire - Hommage à Christine

Page 2 : L'école municipale V. Meunier

Page 3 : Des nouvelles du futreau et du port.

Page 4 et 5 : Les travaux dans la commune

Page 6 : « Saint Père d'antan »

Page 7 : Informations diverses - Annonces - Quizz

Page 8 : Des nouvelles du conseil municipal





Cette année, il y a eu encore la COVID et beaucoup de projets ont été interdits :

L'USEP, les concerts, le cinéma, la classe de découverte, le spectacle...

Aussi, nous avons quand même travaillé des choses importantes depuis le début de l'année :

- Nous avons envoyé à tous les gens qui nous ont aidés, le livre de l'histoire de « Belle Aventure » notre fûtreau, avec des photos et des articles des enfants de l'école depuis 5 ans. On continue de prendre des notes pour la suite de ses « aventures ».

- Nous avons participé à un concert, dans la salle polyvalente, d'un artiste qui s'appelle Gregaldur et qui invente des musiques pour des films. Il était enfermé dans une cage et au-dessus on voyait des images de plusieurs films : il jouait sa musique en même temps. C'était bien et il a répondu à nos questions à la fin.

- En début d'année, avant le confinement, on a été à la piscine deux fois par semaine avec les grands.

- Quand c'était possible, on a continué d'emmener le mardi matin les déchets de l'école au tri, avec les grands.

- On a participé à une randonnée dans la forêt d'Orléans, avec plusieurs écoles du secteur de Sully sur Loire. Pour ne pas risquer de se donner les microbes, chaque école se succédait. On était par équipes et on marchait le long de plusieurs parcours.

- On a participé à plusieurs concours :

- Sur le patrimoine avec une affiche
- Sur le patrimoine avec un journal
- Sur le tri des déchets avec une affiche
- Sur la lecture avec le concours des incorruptibles.
- Sur la métamorphose des insectes avec une fresque
- Sur l'esprit critique avec un film.

Pour la fin de l'année, pour remplacer la classe de découverte, nous allons organiser une « semaine blanche » : toutes les classes feront des sorties et participeront à des spectacles et des visites pendant le

temps de la journée, mais chacun couchera chez soi le soir. Il y aura de l'escalade, de l'orientation, du poney, de l'Art dans la nature, du vélo...

Pour reprendre le sport, on fera de l'USEP et on organisera une randonnée pour les classes maternelles du sullylois, en bord de Loire. Nous irons faire de l'orientation avec des balises en forêt d'Orléans.

Aussi, nous commençons un film pour remplacer le spectacle ; on filmera chaque classe chacune à son tour avec des numéros, et on pourra le montrer à toutes les familles où tous les gens qui le souhaitent.

Vivement que la COVID disparaisse, mais en attendant, on avance des projets quand même, parce que c'est important.

Nous espérons que vous allez tous bien.



Nous surveillons Belle Aventure



Jardin à l'école



Randonnées USEP Cycle 3 - Maquis de Lorris



Des nouvelles de « BELLE AVENTURE »

Lundi 3 mai, avec Francis l'Artiste, roi du pinceau, nous avons traité la coque de Belle Aventure avec du goudron de pin de Norvège que les Vikings utilisaient déjà pour protéger le bois.

Mardi 4 mai, Les Brasse Bouillon ont envergué "le torchon", la voile de 4 toiles (nombre de laizes de toile assemblées) de 31,5 m² (4,5x7m), Belle Aventure pourra prendre le vent qui enflera sa voile.

Dimanche 9 mai, il y avait de l'animation marinière dans la cale du port de Saint-Père, les marinières de l'ARMADA de Saint-Benoit-sur-Loire ont remonté la Loire avec un fûtreau et un bachot pour rendre visite à Belle Aventure et pique-niquer en bord de Loire avant de reprendre leur retour vers l'aval et rejoindre leur port d'attache.

Samedi 19 juin, BELLE AVENTURE a rejoint d'autres bateaux dans le cadre de la fête

de la Marine organisée par les Marinières et Mariniers de l'ARMADA dans le superbe cadre du port de SAINT-BENOIT-sur-LOIRE.

BELLE AVENTURE et ses trois marinières ont beaucoup apprécié ce baptême festif.

Le fûtreau restera amarré dans ce bel endroit avant une remontée vers l'enclave de SAINT-PÈRE-sur-LOIRE.

Info : Florent Ducloy, résidant dans le Vieux Bourg et président du club Sully Canoë Kayak du CSMS a installé un ponton flottant de 10 m, parallèle à la rive et en aval de Belle Aventure pour y arrimer deux "Dragon Boat" durant la saison estivale.

Info projet : **Construction de 2 plates** (bateaux plus petit que le fûtreau) de Loire

SUPER U poursuit son partenariat de vente de La « Saint-Pèroise » au profit de ce nouveau projet.



Retour sur quelques évènements



Cérémonie du 8 mai

Mise à part les cérémonies officielles, peu de manifestations ont eu lieu dans la commune pendant la période COVID.

La commune en a profité tout de même pour réaliser différents travaux.



#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Mise en conformité de l'accessibilité PMR*

*PMR : Personnes à mobilité réduite

La commune s'est résolument engagée dans la transformation de ses bâtiments pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Retour sur les travaux...



Hôtels à insectes

(bord de Loire)

Loger les insectes pour lutter contre les parasites des plantes et assurer la pollinisation.

L'autre avantage est qu'on contribue ainsi à favoriser la biodiversité locale.

L'intérêt pédagogique n'est pas non plus négligeable : voilà une bien jolie façon d'éveiller les enfants et de les sensibiliser à la richesse de la faune sauvage !



Rénovation de la salle Polyvalente



Notre salle polyvalente a été complètement rénovée. Ce sont des bénévoles de la commune qui ont réalisé tous ces travaux. La municipalité tient à les remercier très chaleureusement. Les élections ont pu s'y dérouler normalement !

Aménagement du local, rue de Paris pour les associations



Différentes associations se sont installées dans leurs nouveaux locaux acquis par la commune, à savoir la guinguette, les brasse bouillon, l'amicale. Les services techniques occuperont l'espace restant.



Suite de l'histoire de Saint-Père écrite par Alphonse Hirlay en 1889, l'avenant datant de 1919

Deuxième journée

Trou déraille. – Grelotteries. – Cimetière.

Partant de chez moi je laisse à droite, à deux cents mètres, **une mare que l'on nomme vulgairement, le Trou Déraille, ce trou ayant gardé le nom de l'entrepreneur, qui a enlevé les terres pour la construction de la levée longitudinale laquelle aboutit au pont de Sully.**

Poursuivant ma route j'arrive bientôt aux Grelotteries formées d'un groupe de trois maisons. La première à droite, qui dût être autrefois une ferme assez importante avec son pigeonnier, a été démolie il y a une vingtaine d'années, après avoir subi le morcellement comme beaucoup de biens familiaux.

A droite, voici le nouveau cimetière édifié en 1908. Ce cimetière fit surgir les mêmes difficultés que celles qui surgirent au moment de la construction de la Mairie et de la Maison d'École au sujet de leur emplacement.

Le proverbe qui dit que les hommes voient les choses sous différents aspects n'est pas faux en la circonstance.

La division du Conseil Municipal sur ce point, et les critiques intéressées et plus ou moins justifiées de certains habitants qui estimaient que le cimetière était trop éloigné du centre de la commune et qu'il était facile de trouver un emplacement plus rapproché, supprimait l'entretien du chemin qui y conduit actuellement, étaient autant d'entraves à la réalisation de ce projet.

Etant donné ces divisions et divergences de vue, le Maire voulut éviter tout malentendu et laisser à chacun ses responsabilités. Il décida d'en appeler à la décision des électeurs de la commune au moyen d'un referendum. Ce referendum eut lieu, la lutte fut ardente, et l'emplacement que M. le Maire avait préconisé, aidé de ceux qu'il avait entraînés à sa suite, fut choisi par les électeurs avec une majorité de 2 voix sur les autres emplacements dont il devient inutile de parler.

En conséquence, tout s'étant passé légalement, il n'y eut plus qu'à s'incliner devant la majorité.

A priori je me figurais que ce cimetière était bien trop grand pour la commune, mais aujourd'hui 10 ans après les événements – je m'aperçois que les morts vont vite et que la plus grande partie du terrain est déjà occupée.

Le Mausolée. – Les enfants de Saint-Père morts pour la France.



Sur le mausolée inauguré avant la guerre – **que l'on ne prévoyait pas** – seront gravés les noms de dix enfants de la commune morts pour la Patrie et la liberté du monde pendant la guerre 1914-1918.

Ah ! Ces chers enfants, espoir de la race, pleins de force et de santé ! Je les vis encore assemblés devant la mairie.

Quelques-uns ayant peine à retenir **une larme en songeant qu'il** fallait se séparer des êtres chers

et que peut-être !! Peut-être !! Ne les reverrait-on plus ! Les autres, pleins d'entrain et d'espoir, partaient avec cette perspective que la guerre moderne, avec ses engins perfectionnés

ne pouvait durer longtemps, hélas !!! Les événements nous prouvèrent le contraire.

Eh bien ! **À ces enfants, à ces héros, à ces martyrs, j'adresse, en mon nom personnel et au nom de mes concitoyens dont je suis sûr d'être le fidèle interprète, l'expression de notre éternelle reconnaissance et notre suprême adieu, adressons également à leur famille l'assurance de notre fraternelle amitié et de notre plus vive sympathie.**

On pourrait dire d'eux, ce que Malherbes dit à Duperrier pour le consoler de la mort de sa fille :

« Ils étaient de ce monde où les plus belles choses ont le pire destin, **Roses, ils ont vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un matin.** »



Mériol. – Champagne.

Quittons ce lieu funèbre et revenons à notre exploration. Si je ne trouve pas de notes très intéressantes, elles seront certainement moins tristes.

En suivant la route, je vois encore la pierre sur laquelle s'élevait une croix, emportée par le temps et les intempéries, la famille qui l'avait édifiée n'existant plus, cette croix ne fut pas restaurée.

A cet endroit je quitte la route et m'engage dans le chemin du Mériol, je passe à côté de deux trous pleins d'eau, ce sont avec la pièce d'eau de St-Thibault, les seuls vestiges qui nous restent de la dévastation que la crue de 1846 a laissée près de la Sablonnière.

Me voici dans le *Mériol*, **terrain très siliceux et de valeur médiocre**, les *merisiers* y poussent en abondance et je crois que ces arbres ont fourni un dénominateur à ce climat.

J'ai cherché l'étymologie de ce mot, n'ayant rien trouvé j'ai supposé qu'il se rapportait à cette assonance de syllabes.

Maintenant j'aborde la Champagne. La marche y devient plus difficile, ce terrain très agreste qui autrefois devait être très fertile est aujourd'hui profondément ensablé. **J'ai interrogé des cultivateurs au sujet des améliorations qui auraient pu y être apportées, quelques-uns, ayant voulu ramener la terre végétale à la surface, durent remuer ce sable sur une profondeur de plus d'un mètre.**

Poursuivant mon chemin je vois des genets, des ajoncs en abondance, quelques sapinières dont les gains assez tardifs ne procurent pas une grande aisance à leurs propriétaires. Les lapins foisonnent dans ces parages, je vois des terriers dont le sable fraîchement remué me donne à penser que ces quadrupèdes y ont passé la nuit.

Informations diverses

La vie reprend tout doucement :

- La gymnastique effectue ses entrainements en bord de Loire.
- L'amicale a pendu la crémaillère dans ses nouveaux locaux (voir page 5)
- Par contre les Guinguettes n'auront pas lieu cet été.



Quelques dates :

- le 14 juillet sera accompagné de la musique de Sully, le départ de la mairie est fixé à 10h00.
- Saint Père en Fête organisera son traditionnel vide greniers en septembre.
- La Potirando aura bien lieu le 1er dimanche d'octobre.



Les nouvelles affiches arrivent...



Des nouvelles entreprises
Saint Péroises

MAIGNAN 
ESPACES VERTS
Jardinier - Paysagiste

☎ 07 77 36 75 34

t.maignanpro@gmail.com

Siret : 8928432100018

45600 ST PERE SUR LOIRE

FERMACLOT

NOS PRODUITS A VOS MESURES

Gervais TALLOIS

PORTAIL ALU/PVC
AUTOMATISME
INTERPHONE/VIDEO
PORTE DE GARAGE
CLÔTURE
JARDIN

75, route de Paris
45600 Saint-Père-sur-Loire
Portable : 06 72 15 67 80
e-mail : g.tallois@fermaclot.fr
www.fermaclot.fr



À la découverte de St Père



Réponse du PSP 37 : L'appendice était une partie de la Mappemonde qui est installée devant la mairie. Celle-ci a été inauguré le 11 novembre 2018 pour célébrer le centenaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale.

Où se situe cette autre structure métallique à Saint Père ?



Réponse dans le prochain numéro



Le conseil municipal du 24/09/2020 :

L'ORDRE DU JOUR :

- Révision des délégations de fonctions du Conseil Municipal au Maire ;
- Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal ;
- Ajustements budgétaires ;
- Rapport annuel 2019 du service public de l'assainissement collectif .

REMERCIEMENTS :

- Le Maire donne lecture de courriers de remerciements émanant du Club « Joie, Forme et Santé », du Club de l'Amitié, de la Société Musicale de Sully sur Loire, de la Plume aux Ciseaux et de l'Association Multisports de Saint-Père-sur-Loire pour les subventions octroyées.
- Puis, il fait part du don au CCAS et des remerciements de la famille de Monsieur Gérard JACQUELIN pour le prêt de la Salle Polyvalente et les marques de sympathie adressées lors de son décès.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- GEMAPI : L'Etat prévoit de se désengager prochainement de l'entretien des milieux aquatiques et d'en transférer la gestion aux Communautés de Communes. Une taxe de 40 € par habitant serait instaurée.
- La Loi FERRAND prévoit de transférer aux Communautés de Communes les compétences Eau et Assainissement.
- Les révisions des installations d'assainissement non collectif ont lieu tous les 10 ans et devront être réalisées prochainement.
- La mise à l'eau du fûtreau s'est déroulée le 20 septembre dernier. Il serait souhaitable maintenant de restaurer le port et de nettoyer la jussie avec l'aide de volontaires.
- M. ZUSATZ a réalisé des nichoirs à insectes qui seront installés.
- Il est prévu un nettoyage des parcelles appartenant à la Commune au Cromelong afin d'y installer éventuellement des tables de pique-nique.
- On compte déjà 60 000 passages sur le pont vélos/piétons.
- Mme ZUSATZ fait le compte rendu des premières réunions du Syndicat de la Bonnée et du SICTOM.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée du départ en retraite de Mme Josiane POTEAU au 1er janvier 2021. Il est envisagé d'intégrer directement Mme Sylvie BAUDIN dans le grade d'ATSEM.
- Mme HERSANT souligne le problème d'accès à la rampe PMR du bâtiment Garderie/Restaurant scolaire.



Le conseil municipal du 23/03/2020 :

L'ORDRE DU JOUR :

- Approbation des Compte de Gestion et Compte Administratif 2020 du Service de l'Assainissement avec affectation des résultats ;
- Approbation des Compte de Gestion et Compte Administratif 2020 de la Commune avec affectation des résultats ;
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021 ;
- Vote du Budget Primitif 2021 du Service de l'Assainissement ;
- Vote du Budget Primitif 2021 de la Commune ;
- Vote des subventions accordées pour l'année 2021,

REMERCIEMENTS :

- Monsieur le Maire fait par des remerciements adressés par les familles Gravelet, Rodrigues Ligeiro, Gauthier, Masson et Coué pour nos marques de sympathie adressées lors du décès de l'un de leurs proches.
- Il donne lecture de courriers de remerciements adressés par les enfants de l'école pour tout le soutien que la Municipalité leur apporte : prêt de la salle polyvalente, don de masques, ..., d'un courrier émanant des instituteurs pour le soutien quotidien de la Municipalité et d'un courrier du Président de l'AMS pour le prêt d'une partie du terrain scolaire pour la construction du fûtreau.

- **Monsieur le Maire remercie les bénévoles qui rénovent la salle polyvalente.**

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Il donne également lecture d'un courrier de la Préfecture félicitant la qualité du dossier transmis pour le récolement des archives communales.
- CdC du Val de Sully : le dossier de l'installation de la vidéo protection sur toutes les communes non équipées est relancé.
- Monsieur SUTTER souligne qu'un passage piéton à la sortie du camping serait nécessaire pour la sécurité.
- Les élections départementales et régionales devraient avoir lieu en juin 2021.
- Un centre de vaccination pour la COVID est ouvert à la salle Blareau de Sully-sur-Loire, avec un numéro d'appel direct pour la prise de rendez-vous.
- Madame ZUSATZ donne un compte-rendu des réunions du Syndicat de la Bonnée et du SICTOM. Le SICTOM recherche un nouvel emplacement pour conteneurs au vu de l'extension des consignes de tri à compter du 1er avril 2021.
- Il est décidé de ne pas publier de « Petit Saint-Pérois » en avril 2021 au vu des activités réduites dues à la crise sanitaire actuelle.
- Madame ZUSATZ informe que la fibre optique va être installée dans les bâtiments communaux.



Le conseil municipal du 26/11/2020 :

L'ORDRE DU JOUR :

- Révision des tarifs au 1er janvier 2021 :
 - de location de la salle polyvalente,
 - du cimetière communal,
 - du service de l'assainissement,
 - d'occupation temporaire de la voie publique par les commerces ambulants ;
- Transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes du Val de Sully au 1er janvier 2021 ;
- Convention de mise à disposition du service commun d'instruction des autorisations du droit des sols de la Communauté de Communes du Val de Sully au profit de la Commune ;
- Demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Val de Sully pour la réfection de la Rue de l'Eglise et l'aménagement de trottoirs PMR ;
- Mise à jour du tableau des effectifs au 01/12/2020 ;
- Approlys Centr'Achats : désignation des représentants titulaire et suppléant ;
- Créances irrécouvrables sur le budget de l'assainissement : admissions en non-valeur ;
- Remboursement d'achat de petites fournitures pour la réparation du karcher ;
- Demande de subvention de la MFR de Férolles ;
- Ajustements budgétaires sur le budget communal ;
- Règlement des factures d'investissement avant le vote du budget primitif 2021 de la Commune ;
- Règlement des factures d'investissement avant le vote du budget primitif 2021 du Service Assainissement ;
- Rapport annuel 2019 du délégataire sur le prix et la qualité du service de l'eau potable.

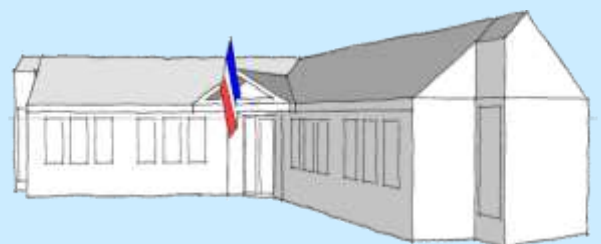
REMERCIEMENTS :

- Le Maire donne lecture d'un courrier de remerciements émanant de l'école publique Victor Meunier pour la subvention exceptionnelle de 500 € attribuée à la coopérative scolaire.
- Puis, il fait part des remerciements de la famille de Madame Yvette AMELON pour les marques de sympathie adressées lors de son décès

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Afin d'éviter le brassage des enfants au restaurant scolaire, un troisième service est proposé. Deux masques lavables seront offerts aux élèves de plus de 6 ans.
- Monsieur le Maire propose de rafraîchir la salle polyvalente en sollicitant l'aide de bénévoles. De nouvelles chaises seront livrées le 15 décembre.
- La commune a fait l'acquisition de décorations de Noël pour la Richardière.
- Mme HERSANT rapporte l'inquiétude de parents face à la vitesse excessive des véhicules Rue de Paris au niveau de l'abribus de Bricomarché.
- Monsieur le Maire demande aux Conseillers de réfléchir à l'agrandissement du cimetière et/ou le lancement d'une procédure de reprise de concessions. Le terrain pour l'agrandissement appartient déjà à la Commune. Un étage supplémentaire sera rajouté au columbarium et un totem installé près du jardin du souvenir afin d'y apposer le nom des défunts.

Mairie de Saint Père sur Loire



Tel : 02.38.36.21.84
saintperesurloire@wanadoo.fr
www.saintperesurloire.fr